

VÉHICULES ÉLECTRIQUES: UN MARCHÉ EN CROISSANCE

Les véhicules électriques et hybrides rechargeables ont le vent en poupe. Les conducteurs sont toujours plus nombreux à opter pour de tels modèles, séduits aussi bien par leur caractère écologique, leur confort, leur entretien facilité, que par leur autonomie. Tous les principaux constructeurs automobiles ont d'ailleurs étoffé leur gamme, contribuant à rendre la mobilité verte accessible à tous les profils d'acquéreurs. Plus de 300 nouveaux modèles électriques ont déjà été annoncés pour 2025!

PROFITEZ MAINTENANT DES PRIMES CANTONALES!

Jusqu'à fin 2022, afin de soutenir le développement de la mobilité électrique, le canton du Valais octroie des primes jusqu'à 3500 francs pour l'achat d'un véhicule électrique et jusqu'à 1500 francs pour l'installation d'une borne de recharge privée.

Plus d'infos sur www.vs.ch/primes

JUSQU'À
5000.- CHF
D'ÉCONOMIE



La part des véhicules rechargeables – 100% électriques et hybrides rechargeables – parmi les nouvelles immatriculations de voitures de tourisme d'ici 2022. **Tel est l'objectif fixé par la Confédération dans sa feuille de route pour la mobilité électrique.**

Novembre 2020


CHARG'IMMO



LA SOLUTION DE RECHARGE CLÉS EN MAIN POUR LES PARKINGS D'IMMEUBLE

Equipez sans frais votre parking de bornes de recharge et accroissez l'attractivité de votre bien

INTÉRESSÉ-E ?

N'hésitez pas à prendre contact avec l'un de nos spécialistes.

www.altiss.swiss
027 777 11 50
info@altis.swiss

ALTIS
Place de Curala 5
1934 Le Châble VS

 ALTIS

 ALTIS

POUR LES PROPRIÉTAIRES

LA RECHARGE SUR MESURE POUR LES PARKINGS PRIVÉS

Pour les habitants d'immeuble, la difficulté d'avoir un accès assuré à une borne de recharge à domicile apparaît aujourd'hui comme l'un des freins majeurs à l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable.

En tant que (co)propriétaires, vous pouvez, grâce à CHARG'IMMO, lever cet obstacle et **accroître l'attractivité de votre bien en équipant votre parking privé de bornes clés en main**. Le tout sans frais d'investissement!

UN SERVICE CLÉS EN MAIN, DE A À Z

Avec CHARG'IMMO, INERA et ses partenaires vous apportent une réponse simple et évolutive pour équiper votre parking sans devoir investir ni réaliser de fastidieuses démarches administratives.

Nous prenons en charge toutes les étapes:

- dimensionnement, mise en place, exploitation, entretien et financement de l'infrastructure de recharge;
- déploiement des bornes de recharge à usage exclusif;
- gestion des décomptes d'énergie et facturation aux utilisateurs.



VOS AVANTAGES



Attractivité

Plus-value pour votre bâtiment et confort accru pour ses habitants.



Sécurité

Travaux réalisés par des professionnels de votre région.



Economies

Investissement financé par INERA et ses partenaires. Aucun coût d'exploitation à votre charge.



Simplicité

Gestion entièrement externalisée à INERA et ses partenaires.



Flexibilité

Ajout ou désinstallation de bornes possible à tout moment.



Proactivité

Un engagement responsable en faveur de la transition énergétique.

POUR LES UTILISATEURS

LE PLEIN D'ÉNERGIE RENOUVELABLE GRÂCE À UN ABONNEMENT FLEXIBLE

CHARG'IMMO offre aux utilisateurs le choix entre deux modèles: l'achat ou la location de la borne. Dans les deux cas, le service fonctionne sur la base d'un abonnement mensuel à la charge des utilisateurs.

Cet abonnement inclut:

- un **accès garanti à une borne de recharge**;
- un **forfait d'énergie renouvelable** choisi par l'utilisateur en fonction de ses besoins;
- l'accès à une **plateforme online** pour visualiser la consommation réelle d'énergie;
- une gestion intelligente des bornes pour une **recharge plus rapide**.

Pré-aménagement	Financé par INERA et ses partenaires ¹	
	LOCATION	ACHAT ²
Kilométrage annuel ²		
5000 km	CHF 79.-/mois	CHF 49.-/mois
10'000 km	CHF 99.-/mois	CHF 69.-/mois
15'000 km	CHF 119.-/mois	CHF 89.-/mois

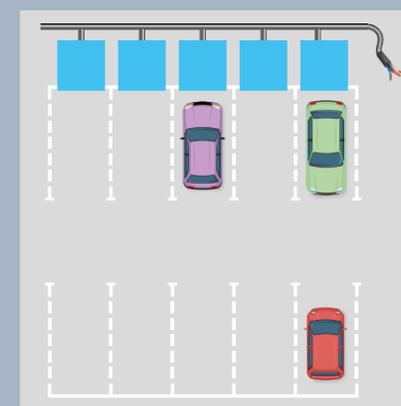
Tous les prix s'entendent toutes charges comprises.

¹ Sous réserve de l'analyse du devis fourni par l'installateur électrique, le pré-aménagement est financé par le partenaire.

² Kilométrage indicatif correspondant à des forfaits énergétiques de 1000, 2000 et 3000 kWh. En cas de dépassement du forfait, l'énergie excédentaire est facturée 30 ct/kWh.

³ Le prix d'achat de la borne dépendra du modèle qui devra être mis en place dans le parking.

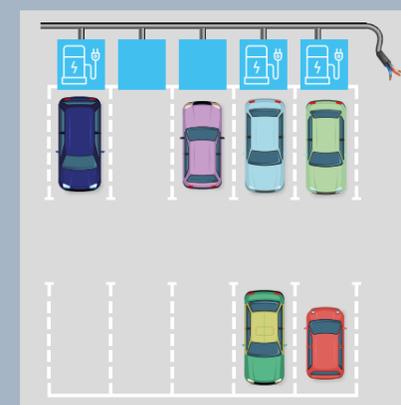
EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT POUR UN PARKING



1 Pré-aménagement

Une zone du parking est pré-aménagée en fonction des besoins pour pouvoir y accueillir des bornes de recharge. Ces travaux sont pris en charge par INERA et ses partenaires.

Une bonne planification des aménagements est indispensable afin de permettre à un maximum d'utilisateurs d'avoir accès à une borne de recharge tout en minimisant les coûts.



2 Installation sur mesure et évolutive

Les bornes peuvent être installées au fur et à mesure des années et de l'évolution du parc automobile, à la demande du propriétaire ou du locataire de la place.

Aucune dépense d'installation n'est nécessaire pour les habitants qui souhaitent bénéficier d'un équipement de recharge à posteriori.

